Modalités administrativ

- Inscriptions ouvertes aux enfants de 3 à 12 ans (les plus petits doivent cependant être propres)
- O Toute absence devra être justifiée (certificat médical ou autre document justificatif...), sinon l'inscription sera facturée
- ° L'accueil de loisirs se situe dans l'école de Loigné sur Mayenne (ouverture par
- Le programme est susceptible d'être modifié selon les conditions météorologiques.
- ° Merci de prendre connaissance du règlement intérieur, qui est donné à chaque famille lors de la première inscription.

Horaires:

- Déjeuner : 12h- 13h30

Accueil de loisirs: 13h30 – 16h40 - Accueil périscolaire : 17h – 18h30

Vous pouvez venir chercher vos enfants à partir de 16h40, exception possible avec les sorties : les horaires vous seront alors communiqués.

Facturation:

Les factures sont envoyées par mail, la date de prélèvement sera indiquée sur la facture. Obligation de passer au prélèvement automatique à partir de septembre 2017.

Tickets CAF et MSA acceptés, directement à la mairie. Ils sont déduits sur votre facture.

Inscriptions:

Compléter le coupon joint, ou inscription possible en ligne sur le portail familles: https://chateaugontier.portail-familles.net, ou envoyer un mail. Pour les dossiers d'inscription, n'hésitez pas à nous contacter.

Pensez à nous retourner la nouvelle assurance extrascolaire pour l'anne 2017-2018.

Numéro de téléphone mairie de Loigné sur Mayenne : 02-43-07-28-71 Numéro de portable ALSH (Marion ou Angélique): 06-07-07-78-10 Adresse mail: clsh.loignesurmayenne@gmail.com







Mercredi 16 mai : Faites vos jeux !

Mercredi 23 mai : Fête des mamounettes

Mercredi 30 mai : La peinture en fête! Mercredi 6 juin : Spectacle « Romance » au Carré 14h-17h15 Pas de sieste

Mercredi 13 juin : Fête des papounets

Mercredi 20 juin : Faites de la cuisine

Mercredi 27 juin : Faites de la musique !

<u>Mercredi 4 juillet :</u> SORTIE parc du Mûrier de Craon 13h45-17h ^{Pas de sieste}

Temps de repos tous les après-midis pour les 3-5 ans

TARIFS	QF ≤ 900	QF > 900
Tous les mercredis après-midis	4,80 €	5€
Déjeuner	3,72 €	
Accueil périscolaire du soir	1,90€	2€

Les goûters sont fournis par l'accueil de loisirs.



Vous pouvez inscrire votre/vos enfant(s) jusqu'au lundi précédent le mercredi, au plus tard.

Cependant, <u>pour les sorties</u>, merci de donner la réponse le mercredi précédent.

Merci de prévenir si votre/vos enfan(()) est/sont malade(s); en appelant l'école de Loigné sur Mayenne, avant 9h au : 02-43-70-13-37 ou 06-07-07-78-10